

allaient aux pauvres. Son éloquence, comme on peut en juger par ses *Discours et sermons* publiés après sa mort, avait la simplicité noble et l'aimable négligence de l'homme du monde et de l'homme de bon lieu. Il ne craignait pas d'appeler au secours de son talent oratoire le talent de la poésie, qu'il avait cultivée dans sa jeunesse, et dont il se faisait un délassement dans ses travaux, et il adressait des vers à ceux que n'auraient pas touchés ses sermons. Louis XIV aimait à l'entendre. Un jour que l'évêque manqua de mémoire en sa présence, il lui dit ce mot délicat, cité comme ayant été aussi dit à Massillon : "Je suis bien aise que vous me donniez le tems de goûter les belles choses que vous me dites." — Archevêque de Toulouse, il fut chargé souvent de haranguer Louis XIV au nom des états de Languedoc. Il était archevêque d'Albi lorsque, en 1711, il lui adressa, au nom de l'assemblée extraordinaire du clergé, le discours si noblement hardi qu'analyse Saint-Simon. "Je n'en perdis pas un mot, écrit l'annaliste. Son discours, outre l'écueil inévitable de l'encens répété et prodigé, roula sur la condoléance de la mort de Monseigneur et sur la matière qui avait occupé l'assemblée. Sur le premier point il dit avec assez d'éloquence ce dont il était susceptible, sans rien outrer; sur l'autre, il surprit, il étonna, il enleva. On ne peut rendre avec quelle finesse il toucha la violence effective avec laquelle était extorqué leur don prétendu gratuit, ni avec combien d'adresse il sut mêler les louanges du roi avec la rigueur déployée à plein des impôts. Venant après au clergé plus expressément, il osa parcourir tous les tristes effets d'une si

"grande continuité d'exactions sur la partie sacrée du troupeau de Jésus-Christ qui sert de pasteur à l'autre, et ne feignit point de dire qu'il se croirait coupable de la prévarication la plus criminelle, si, au lieu d'imiter la force des évêques qui parlaient à de mauvais princes et à des empereurs païens, lui, qui se trouvait aux pieds du meilleur et du plus pieux de tous les rois, il lui disait simulait que le pain de la parole manquait au peuple, et même le pain de vie, le pain des anges, faute de moyens de former des pasteurs, dont le nombre était tellement diminué, que tous les diocèses en manquaient, sans sa voir où en faire. Ce trait hardi fut paraphrasé avec force et avec une adresse admirable de louanges pour le faire passer." — Belle page historique et littéraire ! On voit de quelle liberté usait le clergé dans ces temps dits de courtoisie et d'absolutisme, quel emploi patriotique il faisait de ses richesses, et ce qu'était son exemption d'impôts, si amplement supplée par les millions de dons prétendus gratuits prélevés, extorques sur ses besoins les plus sacrés ! — Disons à l'honneur de Louis XIV qu'il ne parut point choqué de la liberté du prélat, qu'il le loua même, qu'il s'excusa sur le malheur des temps et prona des jours meilleurs, qui, hélas ! ne devaient pas venir !

Il ne faut pas confondre notre académicien Amelot avec Amelot de la Houssaye, secrétaire d'ambassade à Venise, écrivain politique et grand traducteur, ni avec le président Amelot, ambassadeur en Espagne et à Rome, dont il est